



Pôle de Formation

# Nat'Thuré Végétal

Espace Test Maréchage

« Projet Espace Test maraîchage  
biologique »

Mat'Thuré Scop

Apprendre pour entreprendre  
en Nord Vienne





## Un espace test : qu'est ce que c'est ?

Un espace test est un lieu où des porteurs de projets vont pouvoir tester :

- la faisabilité technique, économique et humaine de leurs projets
- en grandeur réelle sur une durée limitée
- en étant responsable, autonome...
- mais avec une prise de risque limitée (cadre sécurisé)
- en ayant un accompagnement (formation)
- en intégrant un réseau de partenaires

L'Espace Test fournit :

- un cadre juridique légal d'exercice du test, grâce à une couveuse d'activités ACEASCOOP
- une mise à disposition de moyens de production, fonction pépinière 1 ha plein champ, 500 m<sup>2</sup> de tunnel sur l'exploitation du lycée
- un accompagnement des porteurs de projet, Chambre d'Agriculture, Vienne Agro Bio, CIVAM, ACEASCOOP
- un accompagnement des porteurs de projet, Chambre d'Agriculture, Vienne Agro Bio, CIVAM, ACEASCOOP







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maréchage

## Un espace test : qu'est ce que c'est ?

Le cadre légal d'exercice du Test : ACEASCOP

• Hébergement juridique :

Signature des contrats pour les porteurs de projet (CAPE)

• Hébergement fiscal et financier :

Assurer les déclarations fiscales et sociales liées à l'activité de l'Entrepreneur à l'Essai

Intégrer les mouvements financiers de l'Entrepreneur à l'Essai dans sa comptabilité (encaissement produits, remboursement frais)=N° SIRET

L'Espace Test doit :

Prendre en compte la diversité des parcours personnels et professionnels des porteurs de projet dans leur globalité, en amont et en aval du test, par des liens avec

- la formation,
- les dispositifs d'aide à l'installation,
- un réseau large d'acteurs intégrant notamment un dispositif de tutorat par des agriculteurs
- favoriser la transmission des savoirs,
- être un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole
- inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération.







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maréchage

## Un espace test : qu'est ce que c'est ?

Un dispositif de suivi et d'accompagnement du porteur de projet

Fonction accompagnement

Technique :

- Visites individuelles sur parcelles
- Accès à des formations techniques
- Tutorat agriculteur

Commercialisation :

- Accès au marché (réseau Vienne Agro Bio, marchés, e.commerce, restauration collective, etc.)
- Recherche de débouchés

Lié aux compétences transversales de l'entreprise :

- Humain
- Administratif, juridique, comptable
- Validation des acquis
- Parcours de formations collectives complémentaires

Mise en réseau de partenaires autour du porteurs de projet pour:

- Recherche foncière sortie du test
- Démarches liées à l'installation aidée via le parcours à l'installation
- Commercialisation des produits







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maraîchage

## Un espace test en Nord Vienne : Historique

Le pays Châtelleraudais est un territoire historiquement lié au maraîchage (vallées de l'Envigne et de la Vienne).

Une demande de produits de proximité et de qualité en augmentation  
Des projets d'installation en maraîchage hors cadre familial mais avec des problématiques (accès au foncier, compétences techniques, confrontation au métier...).

L'espace test est une réponse mais doit être aussi une démarche plus large de structuration de la filière maraîchage autour des problématiques de commercialisation et de transformation.

A l'initiative de l'EPL de Thuré l'ensemble des acteurs intervenant sur la filière maraîchage participent au Comité de pilotage :

CIVAM, Chambre d'Agriculture, Vienne agro bio...

SAFER, Terre de liens, MSA, Agence de l'eau, Pôle emploi, Crédit Agricole...

CAPC de Châtelleraut, Municipalité de Vendevre, Conseil Général 86, Conseil régional Poitou Charentes..

EPL de Thuré, CFPPA de Venours, CFPPA de Montmorillon, Université de Poitiers...

ACEASCOP, La Ruche Oxalis, Afipar..

consommateur, AMAP de Châtelleraut...

Une dynamique de territoire







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maréchage

## MAT'THURE SCOP organisation

Pépinière

Mise à disposition  
outil de production :  
terrain, équipement



EPL Thuré  
+  
relais  
Collectivités locales

Couveuse

Portage administratif  
et financier



ACEASCOP

Tutorat

Accompagnement  
technique, organisa-  
tionnel, entrepreneuriat



Maraîchers  
Chambre d'Agriculture  
Vienne  
Agro Bio  
CIVAM  
EPL Thuré  
ACEASCOP







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maraîchage

## Calendrier Espace Test Maraîchage Biologique Thuré

Demande de financement  
Conseil régional / CAPC /  
Conseil général

Accord de financement  
CAPC 25000€  
Conseil général 25000€

Mars  
2013

Avril  
2013

Mai  
2013

Juin  
2013

Octobre  
2013

Implantation  
de couverts  
végétaux

Début de  
reconversion  
BIO

Implantation  
de 1<sup>res</sup> cultures  
maraîchères  
BIO

Comité de pilotage :  
Validation conditions  
portage des couvés

Sélection des  
premiers porteurs  
de projet

Accord de financement  
Conseil Régional  
110 000 €

Janvier  
2014

Printemps  
2014

Hiver  
2014

Printemps  
2015

Validation juridique  
des conventions

Installation du  
1<sup>er</sup> porteur de  
projet  
Mathieu  
DABILLY

Construction 1000 m<sup>2</sup>  
de tunnels forage  
Aménagement bâtiments  
Achat parc matériel

2<sup>ème</sup> saison  
porteur de projet







Pôle de Formation

**Nat'Thuré Végétal**

Espace Test Maraîchage

# MAT'THURE SCOP

## Espace Test Maraîchage Biologique

Contacts :

Stéphane COOLS  
Directeur Exploitation

Vincent SALAT  
Ingénieur horticole, Chargé de mission

LPAH de Thuré  
86540 THURE  
Tél : 05 49 96 86 96  
Mobile : 06 46 44 17 61  
Mail : [vincent.salat@educagri.fr](mailto:vincent.salat@educagri.fr)

